



Communiqué de l'association « SOS Forêt Dordogne »

Saint Germain du Salembre, le 22 Aout 2022

Une forêt en détresse !

Nous ne sommes qu'à la mi-août et déjà le bilan des incendies est lourd, très lourd ! Plus de 60 000 hectares de bois sont partis en fumée dans l'ensemble de l'hexagone et de nombreux foyers, notamment dans les Landes et en Gironde, pour n'évoquer que la Nouvelle Aquitaine, sont restés longtemps hors contrôle. La Dordogne n'a pas non plus été épargnée (malgré nos demandes, les chiffres ne nous ont pas été communiqués !).

Des incendies qui, indépendamment de leur origine criminelle ou accidentelle, sont imputables à l'action des hommes. Des flammes qui trouvent matière à se développer rapidement dans les peuplements monospécifiques de résineux moins résistants face aux feux. En cause, l'actuel mode de gestion forestière qui encourage, techniquement et financièrement, les enrésinements massifs, en vulgarisant la technique des coupes rases dans le but d'éradiquer les peuplements feuillus traditionnels périgourds en place. Des pratiques sylvicoles d'industrialisation issues de celles utilisées dans les années 50/60 par l'agriculture intensive, qui prônent toujours plus de rendement pour une rentabilité accrue et ce au détriment de toute déontologie ou conscience environnementale. Des plantations qui supplantent jour après jour les véritables forêts dont les écosystèmes complexes restent les seuls garants de la diversité et de la biodiversité, pour les mettre à disposition de l'industrie. Des forêts qui se voient ainsi transformées en usines à fabriquer du bois et des bois qui deviennent des planches à billets !

Le changement climatique va, dans un premier temps, accentuer les phénomènes météorologiques violents et les généraliser à bon nombre de nos régions. Les épisodes caniculaires vont se multiplier, le vent va se renforcer, les sols vont devenir de plus en plus secs, le niveau des rivières va diminuer ainsi que celui des nappes phréatiques, faisant de l'eau une ressource rare. Si l'eau et la forêt sont, depuis la nuit des temps, deux compagnons de route indispensables à nos besoins vitaux, aujourd'hui c'est de notre survie dont il est question au regard de notre déficit planétaire d'arbres et de phytoplanctons. Deux organismes qui ont pour propriété d'absorber le CO₂ présent dans leur milieu respectif et de rejeter de l'oxygène grâce à la photosynthèse, contribuant ainsi pour une grande part à la régulation du climat.

Face aux choix productivistes et économiques actuels sur lesquels nombre de spécialistes et de scientifiques s'accordent aujourd'hui à dire qu'ils n'ont fait qu'aggraver et accélérer ces processus, le temps n'est-il pas venu d'envisager une gestion raisonnable et raisonnée de nos massifs forestiers, qui soit bénéfique à tous et pas seulement à une minorité ? Ces écosystèmes qui contribuent et participent activement à la lutte contre le réchauffement climatique, qui sont de véritables usines à dépollution de l'eau, de l'air et du sol et qui

transforment nos émissions de gaz carbonique en oxygène. Ces forêts traditionnelles de feuillus purs, de taillis ou de futaies mélangées avec plusieurs classes d'âges, dont nous connaissons les pouvoirs d'adaptation, de résistance et de résilience, contrairement aux peuplements artificiels monocultureux dont nous percevons aujourd'hui avec clarté les conséquences néfastes tant sur le plan humain, économique, financier, qu'environnemental. Agissons pour une mixité de nos forêts qui, outre leur intérêt en termes de biodiversité et de diversité, peuvent également servir de ralentisseur, voire de pare-feu naturel en cas d'incendies !

Depuis la création du premier code forestier en 1346, nos forêts traditionnelles ont acquis le statut de bien national. Raison pour laquelle il nous faut impérativement les protéger. C'est de ce constat et avec toute la motivation qui nous anime, que nous avons créé l'association « SOS Forêt Dordogne » en juillet 2021. Nous appelons à une prise de conscience collective afin d'infléchir les choix politiques et économiques actuels et demandons à nos responsables politiques de sortir de leur vision à court terme afin d'appréhender à leur juste mesure les problèmes auxquels nous sommes tous confrontés

- Combien de temps encore, le conseil départemental va-t-il soutenir et encourager l'industrie forestière et ses grosses coopératives ?
- Combien de temps encore les membres du conseil régional vont-ils s'afficher aux côtés de leurs dirigeants et accepter de présider leurs manifestations qui ne sont rien d'autre que des vitrines pour la forêt cultivée ?
- Combien de temps encore, faudra-t-il à nos élites nationales en charge des affaires de notre pays, pour prendre la décision de stopper le subventionnement de cette industrie forestière mortifère ?

Suite aux récents incendies et orages de grêles, ces mêmes entreprises ont lancé leur machine de guerre. Face à cette situation de désolation et de désarroi des propriétaires, elles font en sorte d'être présentes à leurs côtés et de se rendre indispensables, occultant ainsi la responsabilité de leurs choix de gestion. En témoignent les actuelles réunions du syndicat des propriétaires forestiers, qui encourage leurs adhérents à exploiter leurs bois au plus vite, sans même attendre les autorisations réglementaires de l'administration au prétexte que de toutes manières, elles seront accordées a posteriori ! Un syndicat qui espère bien faire évoluer la loi, afin que les propriétaires non assurés contre le risque « grêle et incendie », puissent toutefois bénéficier des aides de l'état à la reconstitution.

Nous sommes à la disposition de toutes celles et ceux, élus, responsables politiques ou d'administrations, associations ou citoyens lambda qui partagent nos valeurs environnementales et humanitaires et qui considèrent que l'intérêt national doit primer face aux intérêts privés ou économiques.

Pour l'association « SOS Forêt Dordogne »

JC NOUARD/Co-président